

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Election des membres du bureau du CSEE | 1 |
| Le projet digital | 1 |
| Modification des horaires de la boutique Portail St Leu | 2 |
| CSSCT : Mis à jour du DUER | 3 |

Nous exprimons notre solidarité envers nos collègues de Mayotte, touchés par le cyclone CHIDO, un événement d'une rare intensité. Nous saluons les actions de la Direction pour les soutenir, comme les aides financières et la fourniture de biens essentiels. La résilience de nos collègues est admirable. Lors du premier CSEE de 2025, la CFE-CGC Orange a pris la direction du bureau après la démission de l'ancien bureau. Nous entamons cette nouvelle mandature avec un projet visant à améliorer le quotidien des salariés de La Réunion et Mayotte, incluant des initiatives comme le tableau magique et la gestion de la restauration. Trois autres sujets importants ont été abordés : le Projet Digital de la Direction Client, une modification des horaires de la boutique de St Leu, et la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Election des membres du bureau du CSEE

Le bureau : retour de la CFE-CGC Orange à la gouvernance.

Faisant suite au vote minoritaire de ses budgets 2025 lors du CSE du 12 décembre 2024, l'ancien bureau a démissionné. Pour rappel, les propositions budgétaires portées par la coalition CFE-CGC Orange & FO ont été validées par une majorité d'élus (11 voix contre 8).

C'est désormais notre programme défendu lors de la campagne de 2023 qui va être mis en place avec cette nouvelle gouvernance élue à la majorité de nos 11 élus.

Le nouveau bureau est constitué :

Secrétaire : Sylvain Gadiollet

Secrétaire adjointe : Ingrid Dobaría

Trésorier : Jean-François Payet

Trésorière adjointe : Vanessa Moinache

Analyse de la CFE-CGC

Les élus de la CFE-CGC remercient le bureau sortant pour sa gestion du CSEE. Au cours des six derniers mois, nous nous sommes efforcés de contribuer au bon fonctionnement du CSE sans provoquer d'attaques ou de polémiques inutiles. Nous appelons à dépasser nos divergences pour travailler ensemble sereinement et garantir la qualité des prestations attendues par les salariés de la DORM selon un programme majoritaire.

Il est inapproprié et contre-productif de recourir à des attaques personnelles ou des insultes envers les élus de la nouvelle majorité. Une opposition constructive se doit de respecter le débat démocratique et de formuler des critiques argumentées plutôt que des propos dégradants.

Notre mission est de servir l'ensemble des salariés dans un esprit de responsabilité, de respect des personnes même en cas de désaccord, de transparence et de contribution aux débats avec intelligence et éthique.



Le projet digital

Le Digital : Un projet innovant au service des clients.

L'accélération des technologies – ordinateurs, smartphones, réseaux haut débit, intelligence artificielle – transforme le comportement des clients et pousse à repenser les stratégies de vente digitale. L'objectif est clair : offrir un accès immédiat et autonome aux produits via internet, quel que soit le canal utilisé (home ou mobile).

Pour répondre à ce défi, une **Direction Digitale** sera créée au sein de la Direction Clients, faisant du Digital un véritable canal

client à part entière. Les priorités sont le pilotage de Sosh, le développement de modes de distribution alternatifs de type « phygital » (c'est-à-dire en mode hybride alliant physique et digital), le développement du premium Mobile Orange, favoriser l'autonomie du client et générer des rebonds home vers mobile et vice versa. Le prérequis affiché à ce projet est d'abord l'amélioration du parcours clients. Ce projet, qui n'entraîne aucun changement des régimes de travail, des horaires ou des lieux, se déploiera à effectif constant avec une équipe de 10 collaborateurs.

Ce projet sera soumis à consultation lors du CSEE de février 2025, en vue d'une mise en œuvre au 1^{er} mars 2025. Manifestement beaucoup trop d'imprécisions dans ce dossier

notamment en termes RH et organisationnel, c'est pourquoi unanimement les élus ont voté la saisine de la CSSCT pour une étude d'impact humain qui sera présenté au prochain CSEE.

Analyse de la CFE-CGC

L'avenir du Digital est bénéfique pour les clients, car il améliore leur expérience, en offrant des solutions adaptées à leurs besoins et en simplifiant facilité quotidien. Pour la CFE-CGC c'est une opportunité pour Orange de se moderniser, d'améliorer son business en restant proche de ses clients. Il reste néanmoins des problématiques organisationnelles et humaines pour lesquelles nous attendons les conclusions du mandatement de la CSSCT avant de formuler un avis motivé.

Modification des horaires de la boutique Portail St Leu

Boutique Portail St Leu : nouvel horaire d'ouverture le lundi 12h au lieu de 10h

En application du nouveau règlement intérieur du centre commercial LECLERC de St Leu l'ouverture de la galerie se fera désormais le lundi à 12h au lieu de 10h en même temps que les rayons de l'alimentation. Pas d'impact sur l'organisation du travail, la mise en application est prévue à partir du 3 février 2025.

L'inconvénient majeur de ce dossier réside dans le fait que la Direction était informée de cette modification des horaires d'ouverture depuis le 17 décembre 2024, mais n'a sollicité le CSEE qu'un mois plus tard, directement en consultation, en demandant un avis motivé sans passer par la phase préalable d'information.

Face à cette situation, les élus ont fait bloc et ont refusé de rendre l'avis. Le DRH a néanmoins considéré que, malgré le

refus de l'instance de formuler un avis, celui-ci était réputé rendu. Nous déplorons cette approche, qui ne respecte ni l'esprit du dialogue social ni les prérogatives du CSEE.

Analyse de la CFE-CGC

Contractuellement, tous les commerçants de la galerie sont tenus de respecter le règlement intérieur du centre commercial. Cependant, nous attendons de la Direction qu'elle applique les étapes réglementaires d'information puis de consultation, comme pour toute modification impactant l'organisation. Le passage en force dont nous sommes témoins aujourd'hui illustre non seulement un non-respect des procédures établies, mais aussi un manque de considération pour l'instance représentative du personnel (IRP). Cette approche est regrettable et ne favorise ni le dialogue social ni une gestion sereine des évolutions organisationnelles.

CSSCT : Mis à jour du DUER

Trois activités nouvelles à risque : Radon, Ruches et Drone.

Il s'agit de les évaluer et les inclure et dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

- **Radon** : gaz d'origine naturelle qui circule dans les failles des sous-sols et peut pénétrer dans les bâtiments. Sur 20 sites recensés sur la DORM, seuls 4 seront ont été repérés comme à risque. Ces 4 sites seront soumis aux mesures. Affaire à suivre
- **Ruches** : deux ruches connectées ont été implantées sur le site du Chaudron. Risque de piqure identifié. Des mesures de protections ont été mises en place : clôture des ruches fermée à clé, dispositif pour envol des abeilles à la verticale, affichage de la présence des abeilles, sensibilisation sur le risque et communication sur des mesures d'urgence.
- **Drone** : l'activité pilotage de drone génère les risques suivants : chute de plain-pied lors des déplacements, risque de chute de l'appareil sur le pilote ou un tiers, agressions verbales ou physique dans l'environnement des riverains de la zone, coupure avec les ailettes en cas de manipulation, forte chaleur ou grand froid en cas de présence prolongée sur le terrain. Pour chaque risque identifié, des consignes claires sont données.



Analyse de la CFE-CGC

Il est primordial que tous risques professionnels fassent l'objet d'une formalisation dans le DUERP et que la sensibilisation soit faite auprès de tous les salariés. A la CFE-CGC nous accordons une attention particulière aux mesures prises pour les minimiser au maximum à défaut de les annihiler complètement. La démarche des préventeurs pour ces trois nouveaux risques est louable. Ces modifications ont été votées à l'unanimité par les élus

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet : 0692 00 45 57
Ingrid Dobarria : 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50
Sinda Buchle : 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot : 0692 074 074
Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99
Raphael Erudel : 0692 29 83 66
Vanessa Moinache : 0692 64 90 94
Audrey Willette : 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 27 FEVRIER 2025

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?
Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange
Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

